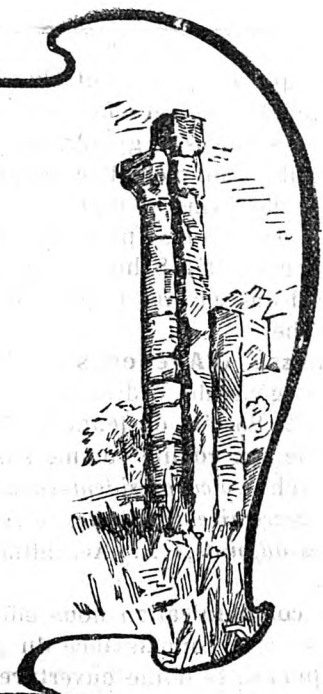
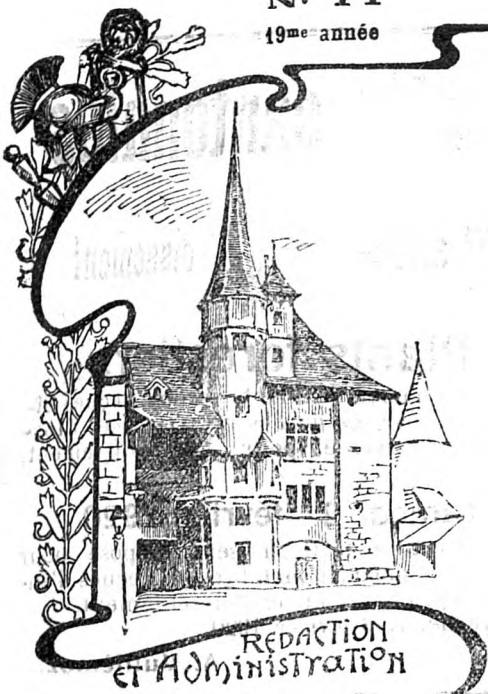


FEUILLE d'AVIS du DISTRICT d'AVENCHES

ET DES ENVIRONS

Résumé des nouvelles Politiques Littéraires Agricoles et Scientifiques

PARAISANT A AVENCHES LES MERCREDIS ET SAMEDIS

Rue Centrale
(au fond de l'allée)
TÉLÉPHONE N° 18ABONNEMENTS :
Suisse : 1 an, 7 fr. 6 mois, 3 fr. 75, 3 mois, 2 fr.
Etranger : Port en sus.Concessionnaires pour la publicité extra-
régionale : Annonces Suisses S. A., 17, rue
Haldimand, Lausanne et ses succursales.ANNONCES (la ligne) :
District 15 c. Canton 20 c. Etranger 25 c.
Réclames 40 c. Rabais p^r annonces répétées

Nouvelles diverses

D'anciens Allemands qui ne veulent pas devenir Polonais. — Le premier convoi comprenant environ 1000 prisonniers de guerre rapatriés de France à destination de la Pologne, a traversé la Suisse vendredi de Bâle à Buchs. Il s'agit d'anciens sujets allemands devenus citoyens de la nouvelle République de Pologne, depuis le traité de Versailles. Le convoi parvint à Bâle vendredi à l'aube et l'on remarqua alors qu'une grande agitation régnait parmi les soldats, dont une partie voulaient s'opposer à la continuation du voyage, sous prétexte de rester fidèles à leur ancienne patrie.

A 3 heures du matin, il fallut alarmer le détachement des troupes suisses de sûreté, afin d'éviter une émeute. A la station de Möhlin, 50 soldats sortirent des wagons par les fenêtres, mais ils furent ramenés à l'intérieur du convoi, sauf 16 renitents. Afin d'éviter de nouveaux désordres, on avisa télégraphiquement les autorités de Zurich de prendre les mesures nécessaires. Comme il n'y a pas de troupes à Zurich en ce moment, un détachement de gendarmes fut envoyé à la gare, où le convoi arriva vers les 11 h. Les prisonniers y dinèrent, puis le train repartit à 11 h. 45 pour Thalwil et Buchs, où des mesures de police furent également prises pour rendre les évasions impossibles.

D'autres convois de soldats posnaniens traverseront la Suisse ces prochaines semaines. Or, comme il semble qu'ils n'ont pas un grand enthousiasme pour réintégrer leur patrie, qui doit les mobiliser pour combattre les bolchévistes russes, il est indispensable que les autorités suisses prennent de sévères mesures pour éviter des désordres et des mutineries.

En aviette. — L'ancien champion cycliste Poulain, s'est attaqué jeudi matin à Longchamp, au prix Peugeot (10 mètres sur aviette, aller et retour).

Le brouillard et l'humidité excessive de l'atmosphère empêchèrent l'accomplissement complet de cette tentative, mais, au deuxième essai, Poulain réussit cependant à faire décoller son aviette et à parcourir à la hauteur de vingt centimètres environ du sol, une distance de deux mètres.

Cela ne rappelle-t-il pas, comme, d'hier les premières prouesses de Carfagni sur son Blériot sur le terrain d'exercices de Planeyse, près Neuchâtel ?

Un tribunal d'appel en pays neutre ? — Constatant dans un récent article de la *Gazette ouvrière de Berlin*, que l'attitude de l'Entente aurait pour conséquence certaine un retour de réaction à Berlin et dans le Reich tout entier, Kautsky propose, pour juger les responsables de la guerre et ceux qui l'ont menée de manière barbare, la constitution d'un tribunal civil allemand devant lequel l'Entente pourrait jouer le rôle d'accusatrice ; un autre tribunal supérieur d'appel pourrait être établi en pays neutre.

Chronique locale et régionale

Avenches. — *Préfecture.* — On nous écrit :

Il me répugne un peu de répondre à des adversaires qui se cachent sous le voile de l'anonymat, bien que ce voile soit particulièrement transparent. J'hésite aussi à continuer une polémique à propos d'une nomination qui a été accueillie avec joie par le district presque unanime, et je tiens particulièrement à relever le fait que mon article ne visait pas M. Hédiguer. Celui-ci a

retiré sa candidature au moment où elle n'avait plus de chance de succès, comme cela se fait souvent dans ces circonstances. C'est une chose naturelle et personne n'y aurait fait allusion si les « nombreux amis politiques » n'étaient intervenus en affirmant que M. Hédiguer avait renoncé — il y a quelque temps déjà — (alors que c'était la veille même du jour où l'article était composé) — avec empressement — (alors que 10 jours s'étaient écoulés depuis l'assemblée des délégués radicaux du district, laquelle avait préavisé en faveur de M. Bardet, par 13 voix contre 7), à une candidature qu'il n'avait acceptée que — par devoir et par sacrifice. (Ces derniers mots doivent laisser rêveur le très honorable citoyen à qui, au début, M. Hédiguer et ses amis politiques ont fait proposer — persuadés d'ailleurs qu'il refuserait — de bien vouloir accepter une candidature à la préfecture. Mais, lorsque, contre toute attente, la proposition fut accueillie plutôt favorablement et qu'il fut demandé un temps de réflexion, on s'empressa... d'oublier de faire chercher la réponse, tellement on avait envie de se laisser porter — par devoir et par sacrifice.)

Dans mon article précédent, je n'avais fait qu'effleurer le sujet, pour éviter de froisser. On m'a obligé à préciser ce que j'avais avancé, c'est fait. Mais je n'entends pas suivre mes contradicteurs dans leur second exposé, d'ailleurs tendancieux et incomplet, ni laisser déplacer le débat sur des questions de partis politiques qui ne sont pas en cause.

Je relève cependant l'insinuation malveillante concernant un ancien substitut de la préfecture. Comme il n'a jamais été candidat, ni mes amis, ni moi, n'avons pu le recommander dans les sphères cantonales. C'est un exemple typique de la loyauté avec laquelle

on recherche la paix et qui montre la valeur des belles tirades débitées dans les assemblées de district.

La paix, elle est désirable, certes, Messieurs les « amis politiques ». Mais elle ne se fera que lorsque, chez vous, paix signifiera autre chose que soumission et obéissance.

Quant à moi, vous me cataloguez « conservateur ». Ah ! laissez-moi goûter cette précieuse trouvaille ! S'il s'agit de la conservation des beautés naturelles, des arbres, voire même des haies qui abritent les oiseaux, d'accord. Mais en politique cette épithète me convient aussi peu que celle de radical-démocratique ne convient à certains hobereaux à la manière prussienne, qui n'ont de leur parti que l'étiquette.

Les « nombreux amis politiques » m'accusent aussi d'attiser les vieilles rancunes pour en profiter à l'effet de satisfaire mes ambitions et mes intérêts. Mais en fait d'ambitions, il est difficile toutefois d'arriver à leur hauteur. Quand on sait qu'il y a 3 à 4 semaines, les « amis politiques » s'en allaient, qui en train, qui en automobile, à l'assemblée préparatoire de Lausanne, dans le but de présenter « éventuellement » un des leurs comme candidat au Conseil d'Etat, en remplacement de M. Chuard, — candidature qui resta d'ailleurs à l'état de projet, tellement les raisins furent trouvés trop verts — on est mal placé, vraiment, pour reprocher aux autres de travailler par ambition et par intérêt.

Agréer, etc.

J. BOURQUIN.

Soirées. — Voici que notre salle de théâtre, si longtemps déserte et silencieuse, va rouvrir ses portes pour les soirées de la section fédérale de gymnastique d'Avenches. C'est encore dans le répertoire de Marius

dans des partis de troupes allemandes, sur quelque officier soupçonneux qui refuserait de s'incliner devant votre sauf-conduit... n'oubliez pas que vous avez encore votre uniforme de soldat français à peine dissimulé sous le manteau de voyage que je vous ai procuré. Jusqu'ici nous avons suivi la route que Pecker a pris soin de me tracer après nous l'avoir préparée ; il en il en serait sans doute autrement si nous nous écartions de cette route. Nous rentrerons par la Suisse comme c'est convenu.

Pierre avait encore accepté. Les deux voyageurs avaient diné en tête à tête dans une salle bizarre dont les murs nus étaient humides et les fenêtres munies de barreaux de fer...

L'obligeant envoyé du père Dieudonné avait expliqué ces bizarreries.

— Nous sommes à côté d'une caserne — il y a des casernes partout en Allemagne, jusque dans les villages — et l'auberge où nous sommes a été longtemps la prison des soldats punis.

Le dîner expédié, Karl avait conduit sa dupe à la chambre qu'il avait fait préparer en arrivant — et ici, nouvel effarement de Pierre : l'unique fenêtre de cette chambre était, elle aussi, munie de barreaux de fer.

— Nous ne sommes pas sortis de notre auberge, avait fait observer Karl, c'est toujours l'ancienne prison de la caserne.

Pierre s'était couché ; le lit était dur, mais la nuit déjà avancée serait courte, et la France

Feuilleton de la Feuille d'Avis d'Avenches

Reproduction de la Presse-Associée

117

Reproduction interdite

Présent !

ROMAN DE LA GUERRE 1914-15-16

PAR

Paul SEGONZAG

DEUXIÈME PARTIE

Justice immanente

XIII

LA TIGRESSE

— Si nous y restons, ce sera comme maîtres, rectifia Pecker.

— Ah ! Ah ! tu gardes ton idée...

Charlotte constatait cela en haussant les épaules.

— Garde-la, mon petit, garde ta marotte ! Tu ne serais pas Allemand, si tu savais renoncer... Elle ne se fâchait plus.

— Moi, tout m'est indifférent, t'ai-je dit ; Karl

est mort et notre Grande marche à l'abîme !

Il protesta :

— Tu as tort de voir tout en noir ! Notre Grande triomphera...

— Je le souhaite, mais je n'ose plus le croire... Ce n'est pas vrai qu'on puisse tuer la France...

Et se laissant entraîner à une de ces rêveries nuageuses où se complait l'âme allemande, l'espionne blonde vaticina :

— Il y a sous les tropiques des fruits dorés qui tentent invinciblement nos explorateurs ; mais tous ceux d'entre eux qui y ont touché en sont morts... La France est notre fruit d'or, à nous : nous y avons touché, nous en mourrons...

On frappa à la porte. Le chauffeur revenait :

— J'ai la machine.

Charlotte se leva :

— Partons ! Le voyage sera-t-il long ?

— Au moins quatre heures, répondit le chauffeur.

— C'est donc loin ?

— A la frontière suisse...

— Mais chez nous, j'espère.

— Oui, chez nous, sur sol allemand ; vous n'avez rien à craindre ; à part le sergent vous ne trouverez là-bas que des amis, et le sergent est bien gardé...

— Partons !

Ils partirent.

Chamot que nos gyms ont choisi la comédie traditionnelle: ce sera *Le dragon Bougnet*.

Divers exercices de gymnastiques et un gracieux ballet complètent le programme, que les amis des gyms se réjouissent d'aller applaudir. On peut se procurer des billets à l'avance chez MM. Schumacher, négociant et Fornerod-Käsermann, magasin de chaussures à Avenches.

Jeunesse d'Avenches. — Dans son assemblée générale ordinaire du 24 janvier dernier, la Société de jeunesse d'Avenches a renouvelé son comité comme suit: *Président*: J. Schurch; *vice-président-caissier*, A. Revelly; *secrétaire-archiviste*, Ch. Fluhmann; *membres-adjoints*, A. Aeschlimann et A. Chuard.

Cette communication nous offre l'occasion de porter à la connaissance du public avenchois qu'ensuite d'une ouverture qui nous a été faite dernièrement, nous entrevoyons la possibilité de nous affilier à la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes. Le but de cette détermination est de pouvoir manifester en société un peu d'activité en provoquant des conférences d'intérêt public et essentiellement agricoles, données par des personnalités compétentes ayant bien voulu prêter leur concours à la dite fédération.

D'autre part, ayant à cœur d'agrandir le cercle de notre jeune société, nous verrions avec plaisir se joindre à nous le plus grand nombre possible de jeunes gens de la localité. Les nouveaux adhérents peuvent formuler leur demande d'admission à l'un ou l'autre des membres du comité susindiqué qui leur donnera tous les renseignements utiles. Nous espérons que nombreux sont ceux qui répondront à notre appel.

LE COMITÉ.

Deuxième visite sanitaire. — Le budget militaire prévoyait qu'il y aurait 18000 recrues acceptées en 1919. Or, les commissions de recrutement en ont retenu 25000. Il s'agit de ramener ce chiffre au nombre prévu; pour cela, une seconde visite sanitaire aura lieu aux fins d'opérer un choix et de ne retenir que le dessus du panier. La taille est portée de 155 à 156 cm., le périmètre du thorax à 80 cm. au minimum; celui du bras à 23 cm. L'intelligence et l'apparence générale seront examinées de plus près, etc.

Toutes les recrues qui n'ont pas encore fait leur école militaire devront se présenter à cette deuxième visite qui aura lieu à Payerne, le 26 février à 9 heures du matin, pour les recrues des districts d'Avenches et de Payerne. (Pour les autres détails, consulter l'affiche).

Taxe militaire. — Les contribuables astreints au paiement de la taxe militaire sont tenus d'établir une déclaration des éléments de leur fortune ou de leurs revenus à soumettre à la taxe militaire et de la déposer au greffe municipal de leur domicile pour le 16 février au plus tard. Le produit du travail

doit être indiqué en entier sur la déclaration. Les contribuables n'ont donc pas à déduire eux-mêmes les 600 francs prévus par la loi, cette déclaration étant faite d'office par les commissions de taxation. Les citoyens astreints au paiement de la taxe, auxquels il n'aurait pas été remis, avant le 10 février 1920, une formule de déclaration et une enveloppe, devront s'en procurer au greffe municipal de leur domicile. Les contribuables qui n'auront pas établi de déclaration seront taxés d'office par la commission de taxation et perdront tous droits de recours.

Villarepos. — L'église de Villarepos vient d'être dotée de vitraux dessinés par M. Broillet et exécutés par MM. Kirsch et Fleckner. Sur l'un de ces vitraux, on voit Saint-Etienne, patron de la paroisse; sur l'autre, Saint-Maire, évêque d'Avenches-Lausanne.

Payerne. — Ensuite d'une transaction intervenue entre la Commune de Payerne et M. Siegrist, l'étrangement de la Grand'Rue à l'entrée de la ville, a disparu. La façade du bâtiment en saillie est démolie, elle va s'aligner avec celles des maisons voisines. C'est là une opération heureuse qui améliore l'aspect de cette partie de la ville et facilitera la circulation assez intense en cet endroit.

La fièvre aphteuse. — A Villars-le-Grand il n'y a pas eu de nouveau cas depuis une quinzaine; on commence à respirer, et l'on espère pouvoir adoucir, la semaine prochaine, les rigoureuses mesures de précaution encore en vigueur.

A Corcelles, il en est de même; les cas du 11 janvier sont restés les seuls; aussi la liberté de circulation sur les routes a pu être rétablie, il y a huit jours déjà. Le quartier contaminé est encore sous surveillance.

La maladie paraît donc maîtrisée; cependant, les propriétaires de bétail sont encore invités à la prudence.

ÉTAT CIVIL DE CONSTANTINE

Janvier 1920

— NAISSANCES —

Le 18. Jaunin André fils de Aimé et de Rachel née Tombez, de Villars-le-Grand, domiciliés à Chabrey.

Le 28. Meroni, fille mort-née de Giuseppe, maçon, et de Irma, née Binder, de Novazzano (Tessin), domiciliés à Vallamand-dessous.

— DÉCÈS —

Le 1. Savary, Jules-Daniel, de Payerne, domicilié à Bellierve, Asile des vieillards, né le 21 juin 1843.

Le 21. Tombez, François-Pierre, de Belle-rive, domicilié à Salavaux, né le 4 avril 1848.

Canton de Vaud

Ste-Croix. — La semaine dernière, sur la patinoire du Stand, ouverte pour la première fois cet hiver, un jeune homme de 19 ans a été brusquement poussé par un camarade et est tombé si malheureusement en arrière qu'il s'est fracturé les deux coudes. L'infor-

il m'a fait jurer de vous laisser ici jusqu'à ce que votre père ait approuvé l'acte que vous avez signé. Je pars chercher cette approbation et hâterai mon retour. Patience et courage! L'homme attend lui aussi mon retour et c'est lui qui vous fait garder par la sentinelle. Conduisez-vous en conséquence, n'oubliez pas que êtes encore dans sa main.

Ce que disait cette lettre était si vraisemblable que Pierre n'hésita pas à y croire, et il en fut à la fois rassuré et bouleversé: rassuré quant au départ de son compagnon de route, bouleversé par la présence de Pecker autour de lui; de celui-là, il craignait tout et ne cessait de craindre que sorti tout à fait de ses mains.

La première journée d'attente fut supportable; mais, à la seconde, l'angoisse vint, mêlée de terreur, et au matin de la troisième, Pierre eut la visite de l'autre agent de Pecker, du faux chauffeur belge qui commença de venger Karl en révélant au prisonnier le sort qui l'attendait:

— Ce n'est pas vrai que tu puisses revoir la France! Ton compagnon de route, l'envoyé de ton père, était un bon Allemand comme moi et comme moi un agent de Pecker; il a été assassiné au Flory; prépare-toi à mourir.

Ce matin, Pierre ne toucha pas à son déjeuner...

Le chauffeur, tout le lui criait, lui avait dit la vérité:

tuné jeune homme a été conduit à l'hôpital cantonal, étant donné la complication de ce cas peu commun.

Mort de l'évêque de Lausanne-Genève. — Hier matin, à 2 heures, Mgr Colliard, souffrant depuis longtemps, est mort à Fribourg. Né à Attalens, en 1876, Mgr Colliard était évêque de Lausanne et Genève depuis le mois de novembre 1915.

Pourquoi demain?

puisque c'est aujourd'hui que vous devez acheter des **Tablettes Gaba** pour vous préserver de la toux, des maux de gorge et de l'enrouement.



Méfiez-vous!
Exigez les Tablettes Gaba
en boîtes bleues à fr. 1,75

BOIS

La Municipalité d'Avenches met en vente par soumission:

12 beaux chênes en Châtel et les charrois de 11 tas de bois, de Châtel à la cour du Château, plus 2 moules de Châtel, 1 à la cure et l'autre à l'Hôpital.

Pour tous renseignements s'adresser à M. L. GUEISSAZ, municipal, et déposer les soumissions cachetées au Greffe municipal, jusqu'au jeudi soir 19 février 1920.

Avenches, 10 février 1920.

GREFFE MUNICIPAL.

A vendre

un cheval des Franches-Montagnes, âgé de 2 ans et une faucheuse, système «Champion».

S'adresser au Bureau du Journal. 114

A louer

rue Centrale, chez M. Armand BLOCH, un bureau, entièrement meublé, bien au soleil (ancien bureau de M. Hermann, préposé). 122

On offre

à vendre 50 stères de buchilles de chêne provenant de la fabrication de traverses. S'adresser à M. PRADERVAND, commerce de bois, Avenches.

Fagots

A vendre 2 à 300 fagots, verts ou secs, au gré du preneur.

S'adresser au Bureau du Journal. 125

Madame et Monsieur ROSSEL, à Vallamand-dessous remercient sincèrement toutes les personnes qui les ont entourés de sympathie et d'affection dans la grande épreuve qui vient de les frapper. 121

— Je suis condamné, je l'ai toujours été. Tout ce qui s'est passé à Strasbourg était réglé d'avance; j'ai été la dupe d'une effroyable comédie... Comment ai-je pu croire une seconde que l'espionne oublierait que j'ai essayé de l'étrangler! Comment ai-je pu admettre que Pecker était sincère et qu'il exécuterait loyalement le marché, quand la moindre réflexion devait lui faire sentir que nous pouvions le rouler et que nous n'y manquerions pas!

Un doute: la lettre de son père et cet argent de France que lui avait remis le faux envoyé.

Il avait gardé la lettre. Il l'examina de près. L'écriture et la signature étaient bien de son père, l'imitation était parfaite; mais il crut relever des signes où se trahissait cette imitation.

— Mon père, économe de son papier, eût commencé sa lettre tout en haut de la page.

Et, au verso, pour le post-scriptum:

— Mon père n'eût pas employé ce terme de post-scriptum; je ne l'ai jamais vu dans les lettres qu'il m'écrivait quand j'étais au régiment...

Et enfin, après l'écriture, il examina le papier; il l'éleva en l'air, au jour de la fenêtre, et découvrit aussitôt, imprimée dans la pâte, la marque d'origine, l'aigle noir de l'Empire, tenant dans ses serres, l'orgueilleux «made in Germany» de tous les produits allemands... Ce n'était pas son père, le vieux Lorrain, qui eût employé ce papier-là!

— La lettre est un faux, et je n'en peux plus

Forêts cantonales

8^{me} arron-



dissement

Plants forestiers

Les demandes de plants seront reçues affranchies, par les gardes de triages et l'Inspecteur soussigné pour l'arrondissement, jusqu'au

samedi 21 février 1920

Passé cette date il en sera disposé pour d'autres commandes nombreuses reçues d'autres propriétaires du canton seulement. Payerne, le 8 février 1920.

109

A. Vullièmoz.

A vendre

un bon cheval à deux mains, de toute confiance.

S'adr. à Mme Caroline TOMBEZ, Salavaux.

A la même adresse, à vendre un char de paille de froment et de la belle paille de seigle.

A vendre

3 à 400 fagots, à un prix raisonnable.

S'adresser au Bureau du Journal. 123

Dans petit ménage soigné, à Berne, on cherche

jeune fille

de confiance et de bonne volonté. Entrée de suite. Pour renseignements, s'adresser au Bureau du Journal.

On demande

pour de suite une

JEUNE FILLE

sérieuse pour s'aider aux travaux du ménage et du jardin.

S'adresser au Bureau du Journal. 101

On demande

à louer un domaine de 40 poses ou à en acheter un de 15 à 20 poses.

S'adr. au notaire TREYVAUD, Avenches.

A vendre

d'occasion, un lit en fer en bon état, ainsi que 100 kg. de foin et 100 kg. de pommes de terre. S'adresser au Bureau du Journal.

A louer

un jardin.

111

S'adresser à M^{lle} Elisa FORNALLAZ, à Avenches.

On demande

Jeune homme

de 18 à 20 ans, sachant traire, pour travailler à la campagne et soigner deux vaches et un cheval.

S'adresser au Bureau du Journal. 102

douter: je suis bien perdu.

Cette troisième journée, la dernière — l'espionne et son frère avaient quitté Strasbourg, ils roulaient vers leur condamné, ils allaient arriver — cette journée fut une lente agonie. Quand arriva le soir, Pierre résigné à son sort appelant la fin de ce supplice, ne demandait plus qu'une grâce: pouvoir envoyer ses adieux à son père et à Simone... A cette heure, la douce image emplissait son cœur et y réveillait toutes les tendresses du premier amour...

— Je vais leur écrire... Il se trouvera peut-être, parmi tous ces monstres, un être qui aura quelque sentiment, d'humanité et acceptera d'envoyer ma lettre...

était si près!

A l'aube, il avait été réveillé par des commandements et des cliquetis de sabres...

Il s'était précipité à la fenêtre: elle donnait sur une place où des soldats allemands manœuvraient.

— La caserne! J'avais oublié...

Il s'était préparé au départ, son compagnon de route allait venir l'appeler...

Il attendit 1 heure: le compagnon ne vint pas. Il s'en étonna à peine:

— Il était si fatigué hier soir. C'est à moi d'aller le réveiller!

Il ouvrit la porte et recula, violemment surpris cette fois:

Une sentinelle, baïonnette au canon, gardait cette porte.

— On ne sort pas!

La sentinelle, bien qu'allemande, parlait français et devait penser que son prisonnier ignorait l'allemand.

— Je suis donc prisonnier?

— Vous l'êtes... jusqu'au retour de votre compagnon de voyage...

— C'est justement lui que je voudrais voir. Il est donc sorti?

— Plus que sorti, parti... Tenez! Lisez ceci qu'il m'a laissé pour vous.

Pierre regagna son lit pour s'y asseoir, et lut cette lettre:

«Notre homme de Strasbourg est arrivé cette nuit, une heure après nous; pratique et méfiant

Madame Achille FORNEROD-SCHÜPBACH, Mademoiselle Emilie FORNEROD, Madame et Monsieur Louis FORNEROD-FORNEROD et leurs enfants : Marcelle et Louis-Elie à Avenches ; Monsieur et Madame Henri FORNEROD et leurs enfants à Lausanne, Monsieur et Madame Eugène FORNEROD et leurs enfants à Romanel, Mesdemoiselles Elise, Rosa et Marie SCHÜPBACH à Oberbottigen et Avenches. Les familles SCHÜPBACH-WEBER, BERGER-SCHÜPBACH, MAILLARD-SCHÜPBACH et leurs enfants à Avenches, Mademoiselle Emilie NÆF à Yverdon,

ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

Monsieur Achille Fornerod

leur cher et regretté époux, père, frère, grand-père, beau-père, beau-frère, oncle et cousin enlevé à leur tendre affection, le lundi 9 février, après une longue et pénible maladie, à l'âge de 57 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Avenches le jeudi 12 février à midi et demi.

« J'ai crié à l'Eternel dans ma grande détresse et Il m'a exaucé. »
Ps. 120, v. 1.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Mise d'immeubles

Lundi 16 février 1920, à 2 heures du jour, au café Vincent, à Vallamand, M. et Mme **Louis et Susanne TRIGOT**, au dit lieu, exposeront en vente aux enchères publiques les immeubles suivants :

Commune de Bellerive				
Articles	F ^{os}	N ^{os}		Perches
1708	22	3	Es Chenevières, vigne	40
1709/10	22	7/8	Es Chenevières, champ	46
1711	23	32	En Blanchet, vigne	60
1713/14	23	13/14	En Blanchet, champ	64
Commune de Vallamand				
1589/91	10	11/13	Les Groupes, vigne	65
1592/93	10	34/35	Les Groupes, vigne	33
du 1634	11	du 49	Les Groupes, champ	36
1614/15	10	70/71	Es Chenevières, vigne	88
1594	12	5	Champ Bouchain, vigne	40
du 1596 etc.	14	du 35	Es Champs Roux, vigne	47
1597/98	14	64/65	Le Montmezat, vigne	68
du 1599	14	du 75	Les Prêtresses, vigne	67
du 1633	11	du 46	La Roteyre, vigne	26
12	15	18	Es Marnes, vigne	28
Commune de Mur				
1026	15	57	Es Vernes, champ	49
1018	15	74	Es Rochelles, champ	40
1021	16	30	Es Moysesses, champ	46
1027/28	16	26/27	Es Moysesses, champ	82

Stipulations et paiement en automne 1920.

Avenches, le 6 février 1920.

Treyvaud, notaire.

Emprunt

Personne sérieuse demande emprunt pour affaires. fr. 500.— au 6 %/o. Rembours fin d'année. 119

S'adresser au Bureau du Journal.

A vendre

2 beaux bœufs d'attelage, d'environ 2 ans. Chez Paul GUIGNARD, cafetier, Bellerive.

A vendre

un char de foin et regain, 1^{re} qualité. S'adresser à Georges TREYVAUD, café, Montet-Cudrefin. 117

On cherche

pour le 1^{er} mars une jeune fille propre et travailleuse, pour un petit ménage. S'adresser à M^{me} WÜTHRICH, Waisenhausplatz 15, Berne. 86

Banque Populaire de la Broye, à Payerne

Fondée en 1864

Capital action : Fr. 1.000.000.—. Réserves : Fr. 675.000.—.

Traite toutes les opérations de banque.

Dépôts à des taux avantageux.

Prêts aux meilleures conditions.

Facilités, sécurité et discrétion.

AGENCE D'AVENCHES

BALLIF, agent.

Pourquoi

faut-il faire ses emplettes en Tissus, Confections, Literie, Lingerie, Sous-vêtements, etc. au

magasin E. SCHUMACHER, Avenches ?

Parce que c'est là que l'on vend de la bonne marchandise, à des prix raisonnables. A qualité égale aucune concurrence ne vendra meilleur marché.

Parce que, vu le grand débit, jamais il ne vous sera vendu des marchandises défraîchies.

Parce que vous prenez part au bénéfice, car pour chaque achat vous recevez un ticket d'escompte valant 3 % du montant payé.

⬅ VENEZ, VOUS SEREZ CONTENTS !

Pour chaque emplette de fr. 20.— et plus vous recevez un joli calendrier pour 1920.

Union Vaudoise du Crédit

Nous payons sur dépôts à terme :

à 1 an (coupon annuel)	4 1/2 %
à 2 ans " "	4 3/4 %
à 3 ans " "	5 %
à 5 ans (coupons semestriels)	5 1/4 %

Vient de recevoir un joli choix de

TAPIS-descente,
TAPIS de table,
TAPIS passage, coco, 1^{re} qualité.

Se recommande :

V^{ve} A. ROSSET, Avenches

Tourbe

De bons ouvriers sont demandés pour grande exploitation à la machine. Saison 1920.

Cantine sur chantier.

Se présenter à M. Robert BUS-SARD, à Avenches.

Huilerie

Ouverte au public tous les jours excepté mercredi et samedi. Les cerneaux de noix ne se font que les mardi et vendredi.

Se recommandent :

JOHNER Frères, Villarepos.

**Son
Remoulage
Maïs
Boulangerie Stauffer**

INSOMNIE NERVOSITÉ

sont évitées par l'emploi régulier des

Tablettes

VALÉRIANE -- HOUBLON

ZYMA

Entièrement inoffensives

Produit naturel — —

Recommandé par les médecins

Boîte de 100 tablettes, fr. 4.50.

— Se trouve dans toutes les Pharmacies —

RÈGLES

Méthode infaillible contre retards.

Discrétion. Ecrire à H. Nalban, pharmacien
Case Stand, pr. Genève. JH500230 1

Cirage et Graisse

Si vous voulez cirer rapidement vos chaussures et obtenir un brillant rapide et durable, un brillant merveilleux, demandez le

Cirage Bertrand

Procurez-vous aussi l'excellente

Graisse Bertrand

qui rend la chaussure souple et imperméable; fussiez-vous même obligé de marcher dans l'eau ou la neige, vous ne sentirez aucune humidité.

Bertrand FORNEROD

Cirage et Graisse
AVENCHES

MESDAMES périodiquement soucieuses et inquiètes, demandez à la Société Parisiana, GENÈVE, sa méthode mensuelle régulatrice infaillible.
Catalogue gratuit. Préservation. 93

SALLE DU THÉÂTRE D'AVENCHES

Samedi 14 et Dimanche 15 février 1920

Bureau 7 1/2 h.

Rideau 8 heures

Soirées Théâtrales & Gymnastiques

organisées par la

Section fédérale de GYMNASIQUE d'Avenches
avec Orchestre aux entr'actes

PROGRAMME :

LE DRAGON BOUGNET

Pièce vaudoise, en 3 actes, de MARIUS CHAMOT

PERSONNAGES :

Bougnat Adolphe dit Dodo, dragon et capitaine des pompiers, H. C. ; Bougnat Hippolyte, huissier de l'Etat de Vaud, F. M. ; Barbitte Mario, hôtelier, cuisinier, J.C. ; Bougnat Lucien, charbon et dragon, A. C. ; Schmützgebel Johann, fusiller, C. F. ; Gamella Giuseppe, sommelier, T. L. ; Barbitte Angelica, M. W. ; Barbitte Catharina, M. K. ; Bougnat Anna, M. F. ; Bougnat Sophie, M. S. ; une Etrangère, C. S.

1. Orchestre.
2. Présentation de la Société.
3. Préliminaire en section
4. 1^{er} ACTE
5. Orchestre.
6. Barres parallèles (en section et libres)
7. 2^{me} ACTE

Entr'acte

8. Reck libre
9. 3^{me} ACTE
10. Ballet des Pierrots et Pierrettes
11. Orchestre.

PRIX DES PLACES : Premières Fr. 2.—, Secondes et Galeries numérotées Fr. 1.50 ; Troisièmes et Galeries non-numérotées Fr. 1.—
ENFANTS : 50 centimes. Billets à l'avance chez : MM. Schumacher et Louis Fornerod, poëlier, Place de l'Eglise.

BUFFET !

BUFFET !

Dimanche après la soirée BAL à l'Hôtel de Ville



Maladies des voies urinaires

Deux lettres parmi les milliers que nous recevons, dont l'authenticité est garantie par M. Schnepf, huissier : 608

E. R. écrit : « Je viens par la présente vous annoncer que je suis guéri. Il y a quatre jours que j'ai terminé les 3 boîtes de Gonocidine et je ne remarque plus rien. »

A. M. écrit : « Je vous envoie ces deux mots pour vous dire que la Gonocidine que vous m'avez envoyée a produit un effet merveilleux. Tout a disparu, douleurs, etc. » Ces deux lettres prouvent d'une manière indiscutable notre affirmation que la Gonocidine (nom déposé) est un remède d'une efficacité absolue contre la blennorrhagie chronique et aiguë, cystite et prostatite.

La boîte Fr. 6 ; les 3 boîtes Fr. 17.50.

Envoi discret sans marque extérieure

Pharmacie de la place Grenus, N° 89
GENÈVE

Demandez brochure gratuite.

15 ct. pour port.

J.H.34389D.



Maison suisse

VITRERIE
GLACES
ENCADREMENTSLAUSANNE
en face Hôtel Faucon

Téléphone N° 35.34

Tél. 35-34

J. CUHAT, éditeur responsable.



CONFÉDÉRATION SUISSE

Emission de

Bons de caisse 5 $\frac{1}{2}$ % à trois et cinq ans des Chemins de fer fédéraux

En vertu de l'arrêté fédéral du 12 décembre 1919, les Chemins de fédéraux sont autorisés à émettre des bons de caisse pour couvrir leur dette flottante.

Ces bons de caisse seront créés à 3 et 5 ans et émis aux conditions suivantes :

Intérêt : 5 $\frac{1}{2}$ % l'an ; coupons semestriels aux 1^{er} février et 1^{er} août ; la première échéance au 1^{er} août 1920.**Remboursement :** Ces bons de caisse sont remboursables au pair le 1^{er} février 1923 ou le 1^{er} février 1925, au choix du souscripteur, et créés en**Coupsures** de 100 fr., 500 fr., 1000 fr., 5000 fr. et 10.000 fr. de capital nominal.**Domiciles de paiement pour les coupons et le capital :** Les coupons et les titres remboursables sont payables sans frais à la Caisse principale et aux Caisses d'arrondissement des Chemins de fer fédéraux, à tous les guichets de la Banque Nationale Suisse, ainsi qu'aux caisses des principales banques suisses.**Certificats nominatifs :** Ces bons de caisse sont au porteur ; la Direction générale des Chemins de fer fédéraux s'engage à les recevoir en dépôt dans ses caisses et à délivrer en échange, sans frais, des certificats nominatifs. Toutefois, ces dépôts ne pourront être inférieurs à fr. 1000 de capital nominal.**Prix de vente :** Le prix de vente est fixé à :99 % pour les bons de caisse à 3 ans, soit remboursables le 1^{er} février 1923, et98 % pour les bons de caisse à 5 ans, soit remboursables le 1^{er} février 1925avec décompte d'intérêts au 1^{er} février 1920.**Rendement :** 5 $\frac{7}{8}$ % pour les bons de caisse à trois ans et 6 % pour les bons de caisse à cinq ans.**Domiciles de vente :** Tous les guichets de la Banque Nationale Suisse et toutes les banques et maisons de banque suisses.

Les demandes seront servies au fur et à mesure de leur rentrée.

Berne, le 17 janvier 1920.

Département fédéral des finances :

J. MUSY